

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2016.

(En Milliers de Dinars)

KTND	4eme trimestre 2015	4eme trimestre 2016	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	VARIATION en%
1- Produits d'exploitation bancaire	62 793	68 085	234 504	254 948	8,72%
Intérêts	40 613	42 564	161 020	164 905	2,41%
Commissions en produits	11 419	12 416	43 731	47 921	9,58%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	10 761	13 105	29 753	42 122	41,57%
2- Charges d'exploitation bancaire	19 919	23 927	74 111	85 634	15,55%
Intérêts encourus et charges assimilées	17 971	21 338	69 687	79 697	14,36%
Commissions encourues	1 948	2 589	4 424	5 937	34,20%
3- Produit Net Bancaire	42 874	44 158	160 393	169 314	5,56%
4- Autres produits d'exploitation	976	1 010	2 813	3 147	11,87%
5-Charges opératoires, dont :	28 724	30 421	109 667	117 424	7,07%
Frais de personnel	18 875	19 938	73 347	78 782	7,41%
Charges générales d'exploitation	7 796	8 326	28 481	30 484	7,03%
6- Structure du portefeuille			312 945	444 536	42,05%
Portefeuille titres commercial			794	794	0,00%
Portefeuille Titres d'investissement			312 151	443 742	42,16%
7-Encours des crédits à la clientèle			2 381 519	2 561 769	7,57%
8- Encours de dépôts, dont :			1 958 169	2 248 441	14,82%
Dépôts à vue			1 075 620	1 244 069	15,66%
Dépôts d'épargne			572 223	609 315	6,48%
9- Emprunts et ressources spéciales			274 541	287 945	4,88%
10- Capitaux propres			290 119	299 732	3,31%

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêt utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 4eme TRIMESTRE 2016

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 180,25 MTND pour atteindre 2 561,8 MTND, réalisant ainsi une progression de 7,57% par rapport au 31/12/2015.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 14,82% par rapport au 31/12/2015, avec un encours de 2 248 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 254,9 MTND, soit +8,72% par rapport au 31/12/2015.

Les charges d'exploitation ont atteint 85,6 MTND, soit une progression de 15,55% comparativement à la même période 2015.

Le produit net bancaire au terme du quatrième trimestre 2016 est de 169 MTND en progression de 5,56% par rapport à fin Décembre 2015 avec notamment une progression de 6,8% des commissions nettes.

Les charges opératoires ont augmenté de 7,07% par rapport à la même période de l'exercice 2015 avec un accroissement des frais de personnel (7,4%), et des charges d'exploitation (7%).

Les capitaux propres au 31/12/2016 sont présentés avant distribution des dividendes.